

Du côté de **GUERMANTES**

Novembre / Décembre 2024

SOMMAIRE - Dans ce n°40 ...

- 2 Informations municipales ● édito du Maire**
- 3 Événements ● festival de théâtre en Scène et Marne**
- 4 Vie sociale ● nouvelle composition du CCAS**
- 5 Vie scolaire ● élection du nouveau Conseil Municipal des Enfants**
- 6 7 Retour en images ● Guermantes a fait ses olympiades !**
- 8 Informations diverses ● délibérations du Conseil Municipal**

INFOS UTILES

MAIRIE

42 avenue des Deux Châteaux
77600 - GUERMANTES
☎ 01.60.07.59.12
✉ accueil@guermantes.fr
🌐 www.guermantes.fr
📱 [mairiedeguermantes](https://www.facebook.com/mairiedeguermantes)
📺 @Guermantes77600
📷 [mairiedeguermantes](https://www.instagram.com/mairiedeguermantes)
📸 @mairiedeguermantes

HORAIRE DE LA MAIRIE

Ouverture au public :

- Lundi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h
- Mercredi et samedi de 9h à 11h

Accueil téléphonique :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30
- Mercredi et samedi de 8h30 à 11h30

SIETREM

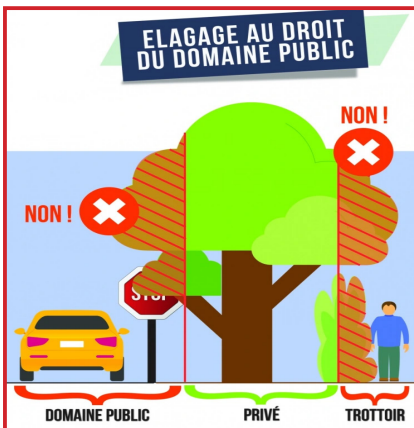
ZAE La Courtillière
3 rue du Grand Pommeray
77400 - SAINT THIBAUT DES VIGNES
☎ 0.800.770.061
✉ info@sietrem.fr
🌐 www.sietrem.fr

A VOS APPAREILS PHOTOS !

Tous les deux mois, une photo est choisie par le service communication pour illustrer la couverture du bulletin municipal. Merci de transmettre vos clichés à : ✉ accueil@guermantes.fr

Journal municipal réalisé et imprimé en mairie en 500 exemplaires.
Directeur de la publication : M. MARCHAND
Maquette : M. TORDEUX

La rédaction se réserve le droit de modifier les textes reçus et décline toute responsabilité en cas d'événements annulés ou déplacés.



Conseil Municipal
le jeudi 5 décembre 2024
à 20h30 en mairie

Edito du Maire



Guermantaises, Guermantais,

À l'aube de cette nouvelle saison, il me tient à cœur de partager avec vous les avancées des projets structurants pour notre commune, ainsi que les nombreuses initiatives mises en place pour égayer la vie de notre belle communauté.

Tout d'abord, l'aménagement de notre voie verte se poursuit à un rythme soutenu. Cette future artère de circulation douce, réservée aux piétons et cyclistes, offrira un espace privilégié, à la fois sécurisé et écologique, destiné à favoriser les mobilités durables. La création de cette voie verte s'inscrit dans une démarche plus large de valorisation de notre cadre de vie, alliant respect de l'environnement et bien-être de chacun.

Parallèlement à ces travaux, nous mettons un point d'honneur à rendre nos infrastructures accessibles à tous. C'est dans cet esprit que deux arrêts de bus sont en cours de mise aux normes, afin d'être entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite. Il s'agit d'une étape cruciale dans notre démarche d'inclusion, visant à garantir que chacun puisse se déplacer en toute autonomie au sein de notre commune.

Les travaux d'embellissement et de sécurisation de nos espaces publics se poursuivent également avec la création de nouveaux trottoirs et de places de stationnement supplémentaires, répondant à un besoin longtemps exprimé par les riverains.

Outre ces grands projets d'infrastructure, notre municipalité est toujours engagée à offrir des moments de partage et de convivialité. Cette fin d'année s'annonce riche en manifestations organisées pour tous les âges et tous les goûts. Pour les plus jeunes, une sortie cinéma est programmée, afin de leur offrir un moment de détente et d'évasion. La traditionnelle fête de Noël promet une nouvelle fois d'émerveiller petits et grands, avec son lot de surprises et de magie. Enfin, nous aurons l'honneur d'organiser une sortie culturelle pour nos aînés à Vaux-le-Vicomte, véritable joyau du patrimoine français, où chacun pourra s'imprégner de l'histoire et de l'art de vivre à la française.

Afin de vous tenir informés en temps réel de toutes ces actualités, ainsi que des nouveautés à venir, nous vous encourageons vivement à vous abonner à notre newsletter. Ce service, gratuit et accessible à tous, vous permettra de recevoir directement dans votre boîte mail toutes les informations concernant les événements, les travaux, et plus largement, la vie de notre commune. Rendez-vous sur notre site !

D'autre part, le mandat des conseillers municipaux des jeunes touche à sa fin. Je tiens à remercier Naïs, Marcel, Morgann, Margot, Marin, Antonin, Lilou, Mathias et Mathilde pour leur implication et leur dynamisme qui leur ont permis de mener de nombreuses actions solidaires, environnementales, citoyennes et festives pour notre village. De nouvelles élections se tiendront le 30 novembre pour un nouveau mandat du Conseil Municipal des Enfants.

Espérant vous retrouver nombreux lors des prochaines manifestations.

Fidèlement.

Denis MARCHAND,
Maire de Guermantes

APPLICATION LABAZ POUR LES 15-25 ANS

LABAZ, est l'application mobile de la Région, gratuite, spécialement destinée aux jeunes de 15 à 25 ans. Elle propose toutes les aides régionales destinées aux jeunes, des jeux-concours et des bons plans. En téléchargeant LABAZ sur votre smartphone vous bénéficierez, par exemple, de 100 € pour vous inscrire à une activité sportive ou culturelle (15-17 ans) ou bien de 1 300 € pour financer votre permis de conduire, si vous êtes inscrit dans une démarche d'insertion professionnelle (18-25 ans),



Tout est dans LABAZ, alors n'attendez pas, téléchargez-la !

FESTIVAL DE THEATRE en Scène et Marne

AVEC LA PRESENCE DES COMPAGNIES :

- Les Affranchis
- Les dits de Vergne
- La Cie Acquaria Bella
- La Cie du théâtre Ferollais
- La Cie du Loup
- Dis leur de rire
- Les Dodus Dindons

TARIFS : 9 à 16€*

2e édition

Du 8 au 10 novembre 2024
Espace Marcel Proust 77600 Guermantes

RÉSERVATION EN FLASHANT CE QR CODE OU AU 01.60.07.59.12



www.guermantes.fr

*un spectacle: 9€ / pass journée: 16€ / Gratuit pour moins de 12 ans accompagné d'un adulte



Association des Anciens Combattants
Guermantes, Conches-sur-Gondoire, Guermantes

11 NOVEMBRE 2024



Les Cérémonies commémoratives de l'armistice de 1918
auront lieu le LUNDI 11 NOVEMBRE.

Elles débiteront à 10 h 30 au cimetière de
CONCHES-SUR-GONDOIRE
Puis se poursuivront à 11 h 00 au cimetière de
GOUVERNES
Et se termineront à 11 h 30 au cimetière de
GUERMANTES

*Merci à vous de venir honorer la mémoire
de nos chers disparus.*

*A la fin des cérémonies, nous aurons le plaisir de nous retrouver
à l'Espace Marcel Proust à GUERMANTES
pour le verre du souvenir offert par la Commune de
GUERMANTES.*

DIMANCHE 17 NOVEMBRE 2024

GUERMANTES

SEINE ET MARNE - AUTOROUTE A4 - SORTIE 12
ESPACE MARCEL PROUST

42 avenue des deux Châteaux

27^{ème} BOURSE DE MINIATURES

VISITEURS ENTREE LIBRE 8h30 à 15h00
Exposition véhicules de collection en extérieur
Buvette et petite restauration



Répondeur: 0768430770
Courriel: autosperdues@hotmail.fr

Guermantes
NOEL DES ENFANTS
DIMANCHE 8 DECEMBRE 2024 - 15H
ESPACE MARCEL PROUST

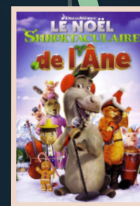
Réservé aux enfants Guermantais.es de maternelle jusqu'au CM2



Goûter
de Noël offert



Projection
sur ÉCRAN GÉANT
de 4 courts-métrages



RÉSERVATION :
AU 01.60.07.59.12
OU
VIA CE QR CODE



APRES-MIDI
CINEMA AU
SAMEDI
16 NOVEMBRE
2024
A PARTIR DE 11H30
5 RUE DELAMBRE
77400 - LAGNY SUR MARNE

LE 5 CINÉMA

AU PROGRAMME

- VISITE DES CABINES
- COLLATION OFFERTE PAR
- SEANCE CINE A 13H50

Réservé aux Guermantais.es âgé.es de 6 à 10 ans accompagné.es obligatoirement d'un parent

INSCRIPTION
AU 01.60.07.59.12



SDIS 77
 CCAS Guermantes
 Guermantes

Formation entièrement financée par le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale de Guermantes en partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine et Marne proposent une

FORMATION
"GESTES QUI SAUVENT"

Programme :

- Accueil et présentation
- Protection
- Alerte
- Hémorragies externes
- Plaies
- Perte de connaissance
- Arrêt cardiaque
- Utilisation du défibrillateur
- Questions diverses

remise d'un certificat

SAMEDI 18 JANVIER 2025
MAIRIE DE GUERMANTES
 GROUPE 1 : DE 8H30 A 10H30
 GROUPE 2 : DE 10H45 A 12H45
 accessible dès 10 ans (présence d'un parent avant 15 ans)

PLACES LIMITEES

INSCRIPTION
AU 01.60.07.59.12
OU VIA CE QR CODE ->



www.guermantes.fr

Nouvelle composition du CCAS

Le conseil d'administration du CCAS de Guermantes accueille un nouveau membre. **Mme Anna AFONSO a rejoint l'équipe** à la suite de la démission de M. Hervé PHILIPPE que nous remercions pour son investissement. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Guermantes se compose de :

- 4 représentants élus de la commune
- 4 membres nommés par le Maire
- Le Maire

Les membres élus du CCAS représentent la moitié du conseil d'administration. Ils sont choisis parmi les conseillers municipaux, en respectant la parité femme-homme. Leur nombre varie selon la taille de la commune, mais il est toujours égal au nombre de membres nommés. Ceux-ci sont désignés par le Maire. Ces personnes sont choisies parmi des acteurs locaux ou des représentants d'associations travaillant dans le domaine de l'action sociale.

En général, il s'agit de représentants d'associations familiales, de lutte contre l'exclusion, ou œuvrant pour les personnes âgées et les personnes handicapées ou de personnes qualifiées qui, par leur engagement ou leur expertise, apportent une contribution précieuse à la gestion des actions sociales.



COLIS GOURMAND DES AÎNÉS

L'opération "colis gourmands" est reconduite pour vous permettre d'agrémenter vos fêtes de fin d'année. **155 aînés ont répondu favorablement** à cette proposition. Merci de venir retirer vos colis le **samedi 14 décembre 2024 de 9h à 11h30 en mairie** (salle du conseil).



Élections du nouveau Conseil Municipal des Enfants

En 2022, nous avons élu notre premier Conseil Municipal des Enfants (CME). Nous remercions Naïs, Marcel, Morgann, Margot, Marin, Antonin, Lilou, Mathias et Mathilde pour leur implication et leur dynamisme qui leur ont permis de mener pour notre village de nombreuses actions solidaires, environnementales, citoyennes et festives.

Pour rappel, le CME a pour ambition, de permettre aux jeunes qui seront élus de s'investir dans notre vie communale, d'être les porte-paroles des enfants de leur âge et de nouer des contacts avec des gens de toutes générations. Il est le lieu d'apprentissage de la Citoyenneté et de la Démocratie.

Aujourd'hui, nous lançons une élection pour le nouveau Conseil Municipal des Enfants.

- Tu es scolarisé en CM1, CM2 et 6^{ème}
- Tu as envie de connaître notre vie locale et nos institutions
- Tu as envie de participer aux événements du village et aux cérémonies officielles
- Tu as envie d'élaborer des projets dans l'intérêt général en concertation avec les élus

Je serai ravi de partager avec toi cette nouvelle aventure et de t'accueillir en mairie pour lancer officiellement notre second CME.

Denis MARCHAND,
Maire de Guermantes

Peuvent être candidats tous les Guermantais scolarisés en CM1, CM2 ou 6^{ème} dès lors qu'ils adresseront leur dossier de candidature complet visé par les parents que vous pouvez télécharger sur www.guermantes.fr à nous transmettre **avant le 15 novembre 2024**. Une charte du CME avec l'ensemble des objectifs et missions avec l'organisation des élections est également disponible en ligne.

Le Conseil Municipal des Enfants est constitué **de 9 conseillers (3 par niveau de classe) qui seront élus par tous les jeunes habitants le samedi 30 novembre 2024**. Sont électeurs tous les Guermantais scolarisés dans les classes de l'école élémentaire du Val Guermantes et, sur demande des parents, dans les jeunes habitants scolarisés en école élémentaire privée et les élèves guermantais scolarisés en 6^{ème}.

Des élus seront présents le samedi 9 novembre 2024 de 10h à 12h pour répondre à toutes tes interrogations avant de t'engager dans le CME et faire ta connaissance.

**2024
2026**

**ÉLECTIONS DU NOUVEAU
CONSEIL MUNICIPAL DES
ENFANTS DE GUERMANTES**

Réunion d'information le 09/11/2024 de 10h à 12h en mairie

Tu es en CM1, CM2 ou 6^{ème} ?
Tu as des idées, des projets pour la commune ?
Alors présente toi et fais campagne.

INSCRIS-TOI AVANT LE 15/11/2024 - VOTE LE 30/11/2024
Retrait du dossier de candidature dès le 04/11/2024 sur www.guermantes.fr ou à l'accueil de la mairie.

www.guermantes.fr

Rappel sur les inscriptions scolaires

Si votre enfant est né en 2022, son inscription à l'école maternelle pour la rentrée de **septembre 2025-2026** est à faire le plus tôt possible ; venez en mairie avec le livret de famille et un justificatif de domicile.

A l'issue de cette pré-inscription, vous devrez contacter l'école maternelle pour un rendez-vous avec M. le Directeur. La présence des deux parents avec l'enfant est souhaitable.

Ne pas oublier : le livret de famille, le carnet de santé et la fiche de pré-inscription mairie.



Nouvelle saison sportive et culturelle à Guermantes



Le Forum des Associations s'est tenu le samedi 7 septembre à l'Espace Marcel Proust. Cet événement a permis aux associations de vous présenter des offres nouvelles et variées aussi bien sportives que culturelles.

La commune remercie l'ensemble des acteurs qui se mobilisent pour animer notre village pour vous permettre, peut-être, de relever des nouveaux défis ...

Vous pouvez retrouver l'ensemble des activités dans notre *livret des associations édition 2024-2025* disponible sur notre site www.guermantes.fr

Guermantes a fait ses olympiades !



L'événement qui à l'origine devait avoir lieu en juin a pu enfin voir le jour dimanche 22 septembre dernier. Il a fallu aux nombreux organisateurs, parents bénévoles et élus de ré-organiser, ré-imaginer les activités qui du coup se sont déroulées en intérieur, dans la grande salle des fêtes, au vu du temps incertain. Les différentes équipes devaient passer à tous les ateliers, composés de jeux d'adresse, d'équilibre ainsi que des jeux en bois afin de comptabiliser le maximum de points : droit dans la cible/course de garçons de café/planche à gruyère/remue méninge/orangina pong/plume foot/tennolkky/morpion fou ... sans oublier le stand de houla-hoop qui a rencontré un fort succès auprès des enfants comme des adultes. Un petit quizz spécial JO est venu compléter ces épreuves.

C'est l'équipe des "Winners" qui est arrivée 1^{ère}, suivie de "Viva Portugal" et de "MRG" : BRAVO ! Pour les plus petits, c'est un parcours spécifique plein de couleurs et d'obstacles qui a été pensé pour l'occasion par une maman. Un goûter gourmand est venu clore cet après midi de septembre. Merci à tous les bénévoles qui ont œuvré pleinement en amont et le jour J afin que cet événement puisse prendre corps pour le grand plaisir des participants.

Le retour de TUTTI QUANTI à Guermantes



C'est avec plaisir que la commune a accueilli de nouveau le 20 septembre dernier, à l'Espace Marcel Proust, les 17 musiciens de la formation *TUTTI QUANTI*, sous la direction de Guiseppe FRANCOMANO. Au programme, des reprises de chansons françaises connues, allant de Piaf, à Souchon en passant par Goldman, Nougaro ... sous les applaudissements des 46 personnes présentes qui ont repris en chœur les paroles de beaucoup de chansons. Quelle ambiance et quelle belle soirée musicale !

Mara-trail : une rentrée sportive automnale



Sous le thème de la préhistoire, dès le matin, les coureurs se sont lancés pour une boucle en partance du parc culturel Michel Chartier à travers les différentes communes du territoire de Marne et Gondoire. Au choix, un trail de 12km (164 personnes inscrites), une marche de 12km (62 inscrits) ou le mara-trail en individuel (204 personnes inscrites) ou bien en relais (45 équipes = 162 coureurs).

Pour Guermantes, 2 points étaient à gérer : la traversée de la RD217 bis au niveau du rond point, permettant aux coureurs arrivant de Bussy de rejoindre Conches et d'autre part le ravitaillement. Ce dernier situé à Chanteloup, près du cimetière regroupait les élus et bénévoles de Guermantes et de Chanteloup. Côté décoration, les bénévoles avaient créé aux abords du ravitaillement un séchoir à viande et de poisson version "préhistorique" sans oublier la présence de notre mascotte du jour, notre dinosaure entouré de ses œufs afin d'accueillir les relayeurs, les coureurs ou les supporters. Côté alimentaire, oranges, fruits secs, bananes ... et eau sont venus sustenter les sportifs, sous les applaudissements d'encouragements et au rythme de la musique.

Puis l'après midi se poursuit au parc de Rentilly avec notamment des courses pour les 74 enfants inscrits, la course des élites sous le rythme des percussions, des tambours, puis des cracheurs de feu sans oublier la remise des récompenses par catégorie, le tout sous une ambiance familiale, festive, joyeuse même si les températures étaient un peu fraîches pour la saison. Un grand merci aux 3 bénévoles de l'association de *La Boule Guermantaise* qui ont, cette année encore répondu à l'appel de la commune, aux élus pour leur engagement dominical ainsi qu'aux bénévoles et élus de Chanteloup pour leur partenariat efficace et cordial permettant ainsi que l'événement soit divertissant tout en maintenant la sécurité nécessaire à tous les participants.

Quel drôle de Père Noël !



Soirée joyeuse, divertissante où rires et applaudissements se sont mêlés lors de la représentation théâtrale du *Père Noël est une ordure* qui a eu lieu samedi 12 octobre à l'Espace Marcel Proust.

Le public venu nombreux a su apprécier les personnages tel que Thérèse, Félix, Zézette et les autres, joués par les comédiens amateurs de la compagnie d'*Artis Pique et Colegram*.

Festival Automne Jazz

Salle comble à l'EMP, public captivé lors de la venue du groupe *Macha Gharibian Trio*, le vendredi 11 octobre dernier qui a proposé un concert haut en couleurs, en voix, en musicalité avec des chansons dans différentes langues.

Très belle soirée de jazz dans le cadre de la 9^{ème} édition du *Festival Automne Jazz en Marne et Gondoire*.

Un grand bravo et merci aux équipes de Marne et Gondoire pour l'organisation sans oublier les nombreux bénévoles du territoire.



Délibérations du Conseil Municipal

Vous trouverez, ci-dessous, les délibérations prises lors du Conseil Municipal du **jeudi 5 septembre 2024** :

- Demande de subvention au SDESM pour la rénovation de 3 armoires d'éclairage public
- Bourse aux livres, disques, DVD, jeux vidéo : fixation du tarif du droit de place
- Subvention communale à l'association *La Tête et Les Mains*
- Constitution des groupements de commandes
- Approbation du rapport de charges de la CLECT du 10 juin 2024
- Adhésion au contrat-groupe d'assurance des risques statutaires proposé par le centre de gestion de Seine et Marne

Informations du SIEMU

Re-sectorisation des collégiens résidant sur les communes de Conches sur Gondoire et Guermantes :

Collège des 4 arpents – Lagny : Depuis la rentrée 2024, la desserte bus des communes de Guermantes et Conches sur Gondoire a été adaptée à la nouvelle sectorisation des collégiens. Aussi, la ligne 2226 (ex-26) a été ajustée (2 courses décalées et une course créée) pour desservir le collège des 4 Arpents situé à Lagny sur Marne : pour les rentrées de 8h25 et de 9h25, pour les sorties de 15h55 et de 17h du lundi au vendredi ainsi qu'aux sorties de 11h35 et de 12h30 le mercredi. De plus pour une meilleure visibilité, les "girouettes" sur le devant du bus ont été "logotées : collège des 4 arpents-Lagny".



Collège Léonard de Vinci – Saint Thibault des Vignes : Les courses vers/depuis cet établissement sont provisoirement maintenues jusqu'à la fin de la montée en charge prévue en juin 2027. À la suite de confusions quant au véhicule à emprunter, les équipes de chez Transdev se sont rendues sur place et une note a été réalisée par le SIEMU pour accompagner aux mieux les collégiens.

Adaptations d'horaires :

Lycée Martin Luther King – Bussy Saint Georges : À la suite des modifications de fonctionnement du lycée qui sont intervenues à la rentrée 2023/2024 (transfert des heures de cours du samedi matin sur les jours de semaine), la proviseure de l'établissement a sollicité le SIEMU pour obtenir une desserte de bus pour assurer la sortie de 18h pour les élèves de Conches sur Gondoire, Guermantes, Gouvernes et Bussy Saint Martin. Après avoir relayé et appuyé cette demande auprès de l'AO, Ile de France Mobilités a approuvé la création d'une course à 18h10 au départ de l'établissement sur la ligne 2226 pour le retour des vacances de la Toussaint. Cette course permettra aux élèves domiciliés à Conches sur Gondoire et Guermantes de rejoindre directement leur domicile.

ARRÊT DU SERVICE TIER MOBILITY

Le SIEMU a lancé en juillet 2022 un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour proposer un service de location de trottinettes électriques et de Vélos à Assistance Electrique en location libre-service. Le choix s'est porté sur l'opérateur Tier Mobility.

Le service a été mis en place en mars 2023 dans les 10 communes de la CAMG adhérentes. Après 18 mois de fonctionnement et malgré un public participatif, Tier Mobility a annoncé au SIEMU en juin dernier qu'il mettait fin à son service le **15 septembre 2024 pour manque de rentabilité**. (Pour information, Tier Mobility a fusionné avec Dott en janvier 2024). Cette décision soudaine a amené le SIEMU à négocier avec l'opérateur pour prolonger son service jusqu'au 31 décembre 2024. Et ce pour ne pas pénaliser les usagers. Tier Mobility informera ses usagers des modalités de la fin de leur contrat et des informations seront diffusées sur l'ensemble du réseau du territoire.

Le SIEMU ne souhaitant pas interrompre un tel service, un nouvel AMI est en cours. La **désignation d'un nouvel opérateur devrait être arrêtée au mois de décembre 2024**. Le lancement espéré de ce nouveau service serait effectif au mois de mars 2025.

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

28
NOV

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

COLLECTE SUR RDV
RÉSERVER AU 01.60.43.51.96
OU SUR WWW.SIETREM.FR

COLLECTE DU VERRE

04
NOV

18
NOV

02
DEC

16
DEC

30
DEC



LETTRE
D'INFORMATION

N'oubliez pas de vous
inscrire à la newsletter
sur www.guermantes.fr



ETAT CIVIL

Naissances :

- Kazuki SUON le 4 septembre
- Milan MADAD le 21 septembre

Mariage :

- Grégory GONIN et Patricia HERPSONT le 14 septembre

RECYCLAGE DES CARTOUCHES DE PROTOXYDE D'AZOTE



A compter du 1^{er} décembre 2024, le SIETREM sera en capacité de récupérer **les cartouches et les petites bonbonnes de moins de 2kg** sur l'ensemble du territoire. Une caisse spécifique sera installée au siège social permettant un stockage de cet type de déchets dans les conditions réglementaires.



www.sietrem.fr